

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24978**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialiste dans le domaine des réseaux, des télécommunications et de l'électronique, le titulaire de la licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Systèmes et Réseaux de Télécommunication exerce les activités suivantes :

- Installation et exploitation de systèmes de Communication
- Administration et maintenance de réseaux informatiques
- Développement d'applications réseaux
- Préparation d'expérimentations destinées à valider une étude
- Mise en oeuvre d'une campagne de tests de systèmes
- Etude et conseil technique
- Suivi et gestion de projet

Lorsqu'il exerce son activité dans le développement, l'intégration et à l'exploitation de systèmes de communication, ce professionnel sait choisir les logiciels et les matériels, de même que l'architecture du réseau.

Lorsqu'il a la charge de l'administration et de la maintenance des réseaux informatiques et le développement d'applications réseaux, il sait configurer des équipements neufs et mettre à jour les équipements existants en fonction de l'évolution des moyens technologiques et en tenant compte des contraintes économiques.

En tant qu'assistant ingénieur des systèmes et réseaux de télécommunications, il est force de proposition dans la mise en oeuvre d'expérimentations de tests et de validation de solutions techniques.

Dans toutes ses activités, il est capable de communiquer, de travailler en équipe, mais aussi de diriger une équipe de techniciens dans son coeur de compétence. Il peut être l'interface entre l'équipe de techniciens et le client de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le domaine des réseaux, des télécommunications et de l'électronique. Il exerce son métier dans les bureaux d'études, chez les installateurs de systèmes de télécommunications, dans les sociétés de service ou au sein de grands groupes de télécommunications.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- Assistant Ingénieur en Bureau d'Etudes en dimensionnement de systèmes de télécommunications
- Assistant Ingénieur Essai en Télécommunications
- Assistant Ingénieur qualité
- Assitant Ingénieur Installation Maintenance en Télécommunications
- Assistant Ingénieur Recherche et Développement en Télécommunications
- Administrateur système
- Développeur Applications Web et Site
- Assistant Ingénieur Support Client
- Assistant Ingénieur Support Technique

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

M1801 : Administration de systèmes d'information

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H1101 : Assistance et support technique client

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Systèmes et Réseaux de Télécommunication est conforme au système européen. Elle est accessible avec un niveau Bac+2 (soit 120 crédits) ou équivalence. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 60 crédits européens (ECTS). Les enseignements, répartis sur deux semestres, sont décomposés en Unités d'Enseignements :

UE 1 Communication et Culture d'Entreprise - 10 ECTS

- Anglais (4 ECTS)

- Connaissances de l'Entreprise (2 ECTS)
- Communication (2 ECTS)
- Qualité et Gestion de Projet (2 ECTS)
- UE 2 Systèmes de Télécommunications - 7,5 ECTS
- Systèmes Radiofréquences et Microondes (2,5 ECTS)
- Systèmes Optiques (2,5 ECTS)
- Transmissions Analogiques et Numériques (2,5 ECTS)
- UE 3 Instrumentation et Tests - 8,5 ECTS
- Ondes et Antennes (1 ECTS)
- Propagation sur les Lignes (2 ECTS)
- Métrologies RF (3 ECTS)
- Informatique pour l'Instrumentation (2,5 ECTS)
- UE 4 Réseaux Informatiques - 11 ECTS
- Architecture des réseaux (2 ECTS)
- Programmation Réseau (3 ECTS)
- Interconnexions (3 ECTS)
- Réseaux sans fils (3 ECTS)
- UE 5 Applications Réseaux - 8 ECTS
- Administration des Systèmes et Réseaux (2 ECTS)
- Programmation Web (2 ECTS)
- Applications Réseaux (4 ECTS)

ou

- UE 5 Systèmes de Radio-Télécommunication - 8 ECTS
- Etudes des Circuits Radio (4 ECTS)
- Conception assistée par Ordinateur (2 ECTS)
- Comptabilité Electromagnétique (2 ECTS)
- UE 6 Projet tuteuré ou Stage (première période d'alternance si contrat d'alternance) - 5 ECTS
- UE 7 Stage (deuxième période d'alternance si contrat d'alternance) - 10 ECTS

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

La certification peut également être obtenue en tout ou partie par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des université et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VAE (jury composé de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002))

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif à l'accréditation de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - Habilitation n°20151111

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Article R613-33 à R613-37)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT du Limousin
12 allée André Maurois
87065 Limoges cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Licence professionnelle Réseaux et Télécommunications Spécialité Systèmes et Réseaux de Télécommunication